

JEAN-LUC MOUDENC

# UN NOUVEL ÉLAN POUR TOULOUSE

moudenc2014.fr



**Association Deux pieds deux roues**  
5, avenue Collignon  
31200 TOULOUSE

Toulouse, le 3 février 2014

Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir votre projet pour le vélo à Toulouse pour le prochain mandat municipal.

Mon équipe de Toulouse Avenir a travaillé sur le sujet depuis 5 ans au même titre qu'elle a travaillé sur le problème plus général de la circulation et des déplacements.

Je connais, et j'apprécie par ailleurs, le travail de fond de votre association et votre participation sérieuse et constante à l'avancée de la cause du vélo urbain.

Aussi, je tenais à vous indiquer le plus sincèrement possible quelle est notre vision des choses en relevant à la fois convergences et différences. En période de campagne municipale, il est possible de tout promettre mais rien n'est plus décevant que l'absence de cohérence entre les paroles et les actes.

C'est pourquoi, loin d'avoir une préoccupation électoraliste, notre réponse se veut avant tout responsable.

En reprenant votre lettre je note, à la fois, des convergences, des nuances et des différences.

En préalable, et avant de reprendre toutes vos questions, je souhaite vous donner notre appréciation globale l'organisant en rubriques.

## **1. Sur les principes qui guideront notre action:**

Nous entendons poursuivre l'effort en faveur des déplacements doux intégrant les vélos... mais sans les sacraliser. Nous souhaitons, en effet, veiller à n'exclure aucune partie de la population ce qui pourrait être le cas si les rééquilibrages sont effectués sans nuance.

Je considère que la cause du vélo a beaucoup progressé et que son intérêt est devenu, pour tous, une évidence. Il faut donc veiller à lui donner toute sa place mais en respectant les autres, les piétons en particulier. L'évolution de l'objet de votre association, intégrant désormais les piétons démontre, s'il en était besoin, que vous avez vous aussi pris la mesure de leurs réelles difficultés.

Cela passe par une analyse globale des problématiques avec la recherche d'un équilibre le plus harmonieux possible.

## **2. Les propositions de l'Association Vélo auxquelles nous adhérons sans réserve :**

Dans le document que vous m'avez transmis, je trouve un grand nombre de demandes voire de principes auxquels nous adhérons sans réserve, soit :

- le respect de la loi sur l'air,
- le développement d'une politique transversale en faveur des modes doux de déplacements au niveau de la Métropole et, cela, dans les aménagements de voirie et la signalétique, dans la conception des équipements publics comme dans les règles de construction des équipements privés,
- la création d'emplacements de stationnement dans chaque nouvel aménagement avec - si possible - leur sécurisation,
- le développement des aménagements vélos autour des nœuds d'intermodalité,
- le développement de zones apaisées autour des lieux qui accueillent du public (écoles, collèges, services publics...),
- la poursuite des perspectives ouvertes par le projet Busquets,
- l'évolution du Canal en une voie verte sur ses deux rives.

Remarque : J'en suis d'autant plus convaincu que nous avons travaillé sur l'axe vélo du canal lors du mandat précédent avec la création de continuités et que je considère que ce site n'a pas été pris en compte par la municipalité sortante..

- la régulation de la circulation et le stationnement des deux roues motorisées,
- le développement du réseau vélo de l'agglomération en particulier sur les axes Toulouse-Aucamville-L' Union- St Jean- Balma-St Orens...
- le développement l'usage des vélos en bord de Garonne et sur digues ou par les berges du Touch, ...,

Remarque : la longue liste de liaisons demandées ne pose en soi aucun problème sous réserve que les aménagements soient raisonnables. Un réseau sécurisé d'agglomération est indispensable.

**3. Certaines de vos propositions doivent, selon nous, être nuancées ou adaptées :**

- le développement - et non la généralisation absolue des - doubles sens cyclistes MAIS en tenant compte des risques générés sur certains sites. Il y a trop de conflits intermodaux et d'incompréhensions à ce sujet pour ne pas redoubler de prudence.
- idem pour les feux " simple cédez le passage " aux vélos,
- la possibilité d'accéder dans les transports en commun avec son vélo MAIS si cela est compatible avec les passagers,
- la suppression des chicanes sur les voies cyclistes MAIS quand cela ne met pas en danger les piétons (écoles...),
- la verbalisation des occupations illicites de pistes cyclables MAIS à un taux raisonnable et non à 135 euros comme le demande l'association,
- le développement des stationnements vélo dans les parkings publics MAIS dans des proportions raisonnables, selon la réalité des besoins,
- le développement des zones 30 MAIS en maintenant le 50 km/heure sur les axes de transit,
- la couverture de la rocade entre la route de Narbonne et le Canal du Midi MAIS sous réserve du caractère raisonnable de l'aménagement (création d'une voie verte).

**4. Nous ne sommes pas d'accord avec certaines de vos propositions qui ne figureront donc pas dans notre programme :**

- priorité systématique des aménagements vélos sur les stationnements de voitures.
- limitation à une voie de voitures les boulevards.
- fermeture du Pont Neuf aux voitures.
- fermeture du parking du Capitole aux visiteurs.
- transformation de toutes les 2x2 voies en mono voies voitures.

En conclusion, les enjeux des précédentes campagnes municipales étaient basés sur la place indispensable du vélo en ville et en agglomération dans un contexte où il fallait lui permettre d'exister.

Notre campagne municipale de 2014 sera différente et axée sur l'idée d'équilibre entre les modes de transport au nom du « Vivre ensemble » et du maintien d'une population diversifiée en centre-ville. Nous serons en particulier très attentifs à la situation des personnes âgées et des familles dont les besoins nous semblent spécifiques. Nous prendrons soin – par ailleurs – de préserver celui qui reste le plus exposé dans les déplacements, à savoir le piéton.

Nous poursuivrons donc, dans la concertation, le développement des modes doux et des transports en commun mais sans oublier cette idée qui est au cœur de notre campagne : une ville pour tous, prenant en compte ceux qui y vivent, ceux qui y travaillent, ceux qui y consomment, ceux qui y trouvent leurs loisirs...

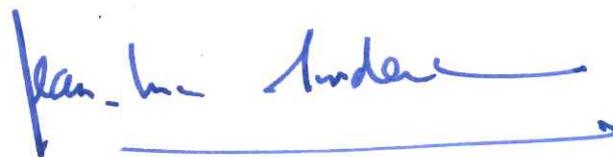
Notre projet sur le vélo comprendra à cette fin d'autres propositions que les vôtres comme vous le constaterez lors de la présentation de notre programme.

Il est évident que tous ces sujets donneront lieu à des échanges et que nos prises de position ne se veulent ni figées, ni dogmatiques.

Vous trouverez joints en annexe des éléments complémentaires à votre questionnaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Bien à vous,*



Jean-Luc MOUDENC

**PJ : éléments complémentaires**